



<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>GRE-2020-021</b>
<b>DIRECTION :</b>	GREFFE		
<b>SERVICE :</b>	Choisissez un élément.		
<b>DATE :</b>	6 mai 2020		
<b>OBJET :</b>	Dépôt d'un rapport de consultation écrite en regard d'un acte désigné comme prioritaire		

<b>2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE</b> (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)	
<p>Le conseil de la Ville a adopté la résolution CV-2020-02-93, lors de sa séance du 14 avril 2020, par laquelle il a décrété que le Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants à titre d'acte désigné comme prioritaire, conformément à l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020.</p> <p>Ce Règlement a pour objet de créer une réserve financière d'un montant maximum de 250 000\$, au profit de l'ensemble du territoire de la ville, pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants sur la propriété municipale.</p> <p>Conformément à cet arrêté, une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par avis public a été tenue du 21 avril 2020 au 5 mai 2020, par laquelle toute personne était invitée à transmettre ses commentaires par écrit sur ce Règlement à l'adresse de courriel mentionnée à cet avis public.</p> <p>À la fin de cette période de consultation écrite, nous souhaitons informer le conseil de la Ville qu'aucun commentaire n'a été reçu à ce sujet et déposer à cette fin le rapport joint en annexe 1.</p>	
<b>2.1-ORIENTATION PROPOSÉE</b> (Quelle est la décision souhaitée?)	
n.a.	

<b>3-ANALYSE DES ALTERNATIVES</b> (Avantages/inconvénients/impacts)

<b>4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</b>

<b>5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL</b> (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt du rapport sur la consultation écrite au conseil de la Ville</li> <li>• Avis public de promulgation et entrée en vigueur</li> </ul>

<b>6-FINANCEMENT</b> (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2019-2020-2021)				
Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.				
<b>Description</b>	<b>Coûts/revenus</b>	<b>Impacts 2019</b>	<b>Impacts 2020</b>	<b>Impacts 2021</b>

n.a.				
Financement déjà autorisé par				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES (ne rien inscrire dans cette section)	
MONTANT DES COÛTS ARRONDI :	
INFORMATION PTI :	
<b>Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée</b>	
Montant à financer	Source de financement proposée
Commentaires :	

7-PERSONNES CONSULTÉES			
Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
Dominic Deslauriers, Directeur de l'environnement par intérim	Pour information	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	07-05-2020
Explication :			

8-RECOMMANDATION (énoncé)
<p>ATTENDU que le gouvernement du Québec a adopté une déclaration d'urgence sanitaire, en raison de la pandémie de la COVID-19;</p> <p>ATTENDU que l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020 permet, entre autres, au conseil de la Ville de décréter certains actes comme étant prioritaires;</p> <p>ATTENDU que la Ville entend mettre en œuvre toute mesure raisonnable sur son territoire qui pourra contribuer à contrer le coronavirus, notamment en évitant le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui fait partie du processus décisionnel de ce conseil, afin de remplacer cette procédure par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;</p> <p>ATTENDU que des actes ont été désignés comme prioritaires par le conseil de la Ville, conformément à l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020 ;</p>

ATTENDU qu'une consultation écrite a été tenue en regard de l'acte désigné comme prioritaire par le conseil de la Ville;

ATTENDU qu'un rapport de cette consultation écrite doit être déposé au conseil de la Ville;

En conséquence,

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport sur la consultation à l'égard de l'acte suivant qui a été désigné comme prioritaire, conformément à l'Arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 22 mars 2020, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision GRE-2020-021 :

- Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants  
Document d'aide à la décision ENV-2020-007

## 9-LISTE DES PIÈCES JOINTES

**GRE-2020-021 – ANNEXE 1-** Rapport sur la consultation écrite à l'égard d'un acte désigné comme prioritaire - RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants

## 10-APPROBATIONS/SIGNATURES

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Marlyne Turgeon	Greffière	06-05-2020
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Marlyne Turgeon	Greffière	06-05-2020
Signature :		
SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE		DATE (jj/mm/aa)
		08-05-2020



**GRE-2020-021 – Annexe 1**

**RAPPORT SUR LA CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD D'UN ACTE  
DÉSIGNÉ COMME PRIORITAIRE**

**Règlement RV-2020-20-19 sur la création d'une réserve financière pour le  
financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de  
déversements ou de découvertes fortuites de contaminants  
(Document d'aide à la décision ENV-2020-007)**

Je, soussignée, Marlyne Turgeon, greffière de la Ville de Lévis, exerçant ma profession au 2175, chemin du Fleuve, Lévis, certifie qu'à la suite de la publication et l'affichage de l'avis public de consultation écrite annoncée 15 jours au préalable, qui s'est déroulée du 21 avril au 5 mai 2020, en regard du Règlement RV-2020-20-19 création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la gestion de la contamination à la suite de déversements ou de découvertes fortuites de contaminants, aucun commentaire n'a été reçu à ce sujet à l'adresse de courriel mentionnée à cet avis public.

Le 6 mai 2020

La greffière

---

Marlyne Turgeon, avocate